



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Objectifs

- Former les salariés à la prévention des risques dans l'entreprise
- Faire face à une situation d'accident du travail
- Organiser les secours dans l'entreprise

Durée et lieu de formation

- 12 heures organisées sur 2 ou 3 jours suivant l'organisation de l'entreprise
- Dans notre salle de formation ou sur site

Public concerné

- Toute personne désignée pour donner les premiers soins sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours (art R4224-15 et R4141-17 et R4141-20 du code du Travail)

le 1/03/2009